

Compte-rendu des actions menées en 2023 par le Conseil Scientifique (CS) du Programme National des Hautes Énergies (PNHE)

Ce document est un compte-rendu succinct des diverses actions menées en 2023 par le CS du PNHE.

1) Composition du CS et évolution.....	1
2) Journées du PNHE (6-8 sept. 2023).....	2
3) Réunion du CS pour l'AaP 2023-2024 (8-9 nov. 2023).....	3
Évaluation des projets.....	3
Échanges avec les tutelles.....	4
Budget (et son évolution).....	6
Points divers.....	7
4) Autres actions du CS PNHE en 2023 (et actions prévues en 2024).....	7
Annexe : message du CS aux porteuses et porteurs de projet.....	9

1) Composition du CS et évolution

Le CS du PNHE est actuellement composé de 6 INSU, 4 IN2P3, 2 CEA et 1 INP :

- Francesca Calore – LAPTH (INP),
- Mickael Coriat – IRAP (INSU),
- Stefano Gabici – APC (IN2P3),
- Diego Götz – DAp AIM (IRFU),
- Lucas Guillemot – LPC2E (INSU),
- Astrid Lamberts – OCA (INSU),
- Martin Lemoine – IAP (INSU),
- **David Maurin (Prés.)** – LPSC (IN2P3),
- Jérôme Novak – LUTH (INSU),
- **Pierre-Olivier Petrucci (Dir.)** – IPAG (INSU),
- Thierry Pradier – IPHC (IN2P3),
- Fabian Schüssler – DPhP (IRFU),
- Régis Terrier – APC (IN2P3).

À noter les changements récents suivants :

- P.-O. Petrucci a remplacé S. Vergani à la direction en 2022,
- D. Maurin a remplacé R. Terrier à la présidence pour la période 2023-2025,
- F. Marion a quitté le CS à l'automne 2023 (non remplacée).

Le CS actuel a mandat sur la période 2021-2025. De manière générale, le CS renouvelle une partie de ses membres en cours de mandat, afin d'assurer une meilleure fluidité et continuité dans son fonctionnement. Une partie des membres actuels devrait ainsi être remplacée à l'automne 2024 (à la fin de la prospective INSU). Cependant, puisque le rôle et le périmètre des divers programmes nationaux Astronomie-Astrophysique (AA) devrait évoluer en 2024 (voir la suite), la recherche de candidat.e.s pour le renouvellement du CS a été mis en suspens en l'attente de précision sur la structure et le fonctionnement futur du PNHE.

2) Journées du PNHE (6-8 sept. 2023)

Les journées du PNHE, organisées par le CS du PNHE, ont eu lieu du 6 au 8 septembre 2023 à la fois en présentiel à l'IAP avec une solution zoom pour les personnes en distanciel (voir le programme et les présentations sur la [page indico](#)). L'objectif de ces journées était de faire un état des lieux des thématiques des hautes énergies en France, dans la perspective de la prospective dont les conclusions seront présentées fin 2024.

Ces journées du PNHE ont été organisées comme suit :

- [Présentation et photographie de la communauté PNHE](#) (basée sur l'exploitation d'un questionnaire en ligne rempli par la communauté), et [présentation des HE vu de l'INSU](#) (par S. Vergani, déléguée scientifique « High-energy & Multi-Messenger Astrophysics » à l'INSU). Le CS du PNHE a aussi choisi de sensibiliser la communauté aux questions de la parité et des biais de genre (voir la [présentation](#) de M. Clavel, correspondante égalité à l'IPAG).
- Présentations scientifiques structurées en quatre sessions :
 - Objets compacts et environnement (NS, PWNe, magnétars, systèmes binaires, AGN, BH) ;
 - Nouveaux moyens d'observation (IXPE, GRAVITY+, CTA, LISA, NewAthena, KM3Net...)
 - Particules de haute énergie : phénomènes d'accélération, rayons cosmiques, ν et γ VHE ;
 - Univers multi-messagers : théorie et observations, ondes grav., matière noire.
- Discussions avec la communauté animées par le CS (s'appuyant sur ce [document partagé](#)), dans le contexte de la prospective à venir. Ces échanges ont été menés autour de 3 axes :
 - Transitoires et Univers multi-messager ;
 - Objets compacts et particules de haute énergie ;
 - Thématiques transverses¹ (inclusion/diversité/égalité, transition carbone et écologique, télescopes et territoires, astronomie participative, enseignement et astronomie).
- Bref échange avec nos tutelles².

Le CS du PNHE considère que ces journées ont été un très grand succès, tout d'abord en termes de chiffres, avec :

- 125 inscrit.e.s ;
- 59 présentations scientifiques (incluant 8 présentations invitées et 16 sollicitées) ;
- 17 présentations « éclair » (de 2 mn)³.

Les questions ont été nombreuses pour l'ensemble des présentations, et la session dédiée aux discussions a été très ouverte et très animée, avec une participation et interventions d'un grand nombre de personnes de la communauté : le CS remercie sa communauté pour les retours et commentaires très utiles en vue de la prospective des activités du PNHE dans l'année à venir.

En guise de conclusion sur ces journées, le CS souhaite souligner qu'il a vu une communauté extrêmement dynamique, avec un vivier de jeunes chercheur.e.s très important, s'appuyant sur l'utilisation d'instruments et de méthodes (incluant le numérique) extrêmement larges, pour répondre aux défis des grandes questions de la discipline. Le CS du PNHE a aussi noté lors de ces journées la montée en puissance du multi-messager et du ciel transitoire, reflétant la mise en service ces dernières années de nombreux instruments permettant cette science.

1 Ces thématiques sont partie prenante de la [feuille de route de la prospective INSU-AA](#).

2 En raison d'un calendrier très défavorable, très peu de nos tutelles ont pu être présentes malheureusement.

3 Ces présentations avaient pour objectif, en particulier, de donner l'occasion aux plus jeunes (doctorant.e.s et post-docs) de se présenter et de présenter leurs thématiques de recherche.

3) Réunion du CS pour l'AaP 2023-2024 (8-9 nov. 2023)

La réunion du 8-9 novembre 2023 a eu lieu à l'IAP, en mode hybride (présentiel et distanciel). L'objectif de cette réunion était (i) l'évaluation des demandes de financement de l'appel à projet (AaP) 2023-2024, (ii) les rencontres avec les tutelles, (iii) discussion du budget et des actions à préparer pour l'année à venir (2024).

Évaluation des projets

Avant de commencer l'évaluation à proprement dite, le directeur du PNHE souligne quelques éléments de la lettre de cadrage de cet appel à projet :

- un.e non-permanent.e peut être PI d'un projet ;
- une demande ne peut pas être inférieure à 3 k€ par projet (somme qui peut être répartie entre plusieurs PN), sauf pour de l'animation scientifique.

Ensuite, dans le contexte d'un budget a priori constant (et non finalisé au jour de la réunion) mais avec un facteur de pression en très forte augmentation pour cette année (facteur de 2,6 pour 36 demandes), le CS s'est questionné sur la priorité à donner (avant de débiter les discussions) sur divers critères d'évaluation, et il a choisi de :

- pondérer favorablement les nouvelles équipes et nouveaux projets ;
- pondérer favorablement les efforts faits en soutien à la communauté française, mais en gardant en tête que certaines thématiques (ou même des projets théorie) reposent parfois sur une très petite communauté) ;
- pondérer défavorablement les écoles à l'étranger ou qui payent des visiteurs étrangers ;
- ne pas soutenir, a priori, les projets qui disposent d'un financement « pérenne » significatif;

Par ailleurs, le CS s'est posé la question, mais n'avait pas de positionnement *a priori* sur le fait d'essayer de servir tous les projets évalués positivement (au risque de donner trop peu par projet), ou d'écarter les projets dont l'évaluation était un peu moins positive (au risque d'écarter des « premières demandes » parfois moins bien calibrées sur les critères de sélection du PNHE).

Pour rappel, chaque projet est évalué par deux membres du CS (qui ne doivent pas être en conflit d'intérêt avec le projet), puis discuté par l'ensemble des membres du CS : les membres du CS qui sont partie prenante d'un projet, sous une forme ou une autre, ne participent pas et ne sont pas présent.e.s pour les discussions en lien avec ce projet.

Au final, 32 demandes sur 36 ont reçu un financement en PO à hauteur de 2.39 k€ en moyenne (globalement toujours en deçà des sommes demandées) et 17 demandes ont été classées pour potentiellement bénéficier d'un financement complémentaire en P1 ; pour la signification du PO et P1, voir page 9. Soulignons que le retour fait sur chaque projet a été préparé après cette réunion et ont été transmis à A. Voillequin (personne contact sur les AaP à l'INSU) : contrairement aux années précédentes, ces retours ont été transmis en janvier 2024 aux porteuses et porteurs de projet, directement via l'application [sigap](#). Ces retours ont été accompagnés d'un message d'information donné aussi en annexe (voir Annexe : message du CS aux porteuses et porteurs de projet); la liste des projets soutenus cette année est disponibles sur le [site du PNHE](#).

Échanges avec les tutelles

Les représentant.e.s des tutelles du PNHE (CEA, CNES, INP, INSU et IN2P3) ont été invité.e.s à cette réunion pour échanger sur les activités du PNHE : la représentante INP (Saida Guellati-khelifa) n'a malheureusement pas pu être présente. Voici un bref compte-rendu de ces échanges (par ordre de passage) ; le CS souligne que les transcriptions de ces échanges n'engagent que lui, ces transcriptions n'ayant pas été relues par les divers interlocuteurs.

DAS astroparticules et cosmologie IN2P3 (Vincent Poireau)

- PNHE outil très positif pour les collaborations inter-institut/programme/thématique ;
- IN2P3 fonctionne par master projet (pour financements récurrents) et via les GdR ;
- encourage dépôt de master projets (comme par exemple GRAND cette année), basé sur recensement FTE et demandes équipement/missions.
- Sur les projets PNHE à l'IN2P3 :
 - VIRGO : constat d'échec pour run O4 à cause de pb technique (démarrage aura lieu 03/2024), analyse de l'origine de cet échec en cours (en particulier organisationnel) + grande question sur le run O5 (au niveau technique) avec cavités peu stables (alors que LIGO a des cavités stables) → décision en cours pour le futur proche de VIRGO (ET pas prêt avant 2040)
 - CTA : création de l'ERIC (structure légale européenne), initialement prévue en 2018, devait permettre de financer le projet, mais ESO (site sud) n'a pas le droit d'être membre de l'ERIC et ça a capoté → objectif d'avancer plus rapidement ces prochaines années pour avoir les télescopes prêts ~2030 (sur le site nord, inquiétudes sur permis de construire/installations ; sur le site sud, infrastructures OK mais télescopes pas encore prêts).

Questions posées à V. Poireau :

- Dans un contexte où les masters projets ne permettent pas a priori de financer directement des personnels de l'INSU, pourrait-il y avoir des master projets inter-instituts, ou faudrait-il envisager la constitution d'un GdR PNHE⁴ ? → Il n'y a pas de possibilité de faire des master projets inter-instituts. Par ailleurs, les GdR ne font que de l'animation scientifique, donc pas adapté non plus. Le PNHE semble être le bon endroit pour faire ces demandes.
- Les chercheur.e.s de l'IN2P3 représentent ~40 % de la communauté PNHE, alors que les financements IN2P3 représentent seulement ~15 % du budget de l'IN2P3, serait-il donc possible à l'IN2P3 d'augmenter sa contribution ? → il y a malheureusement de gros projets à financer à l'IN2P3 pour 2024, et le budget sera tendu. Une des solutions d'augmentation serait d'adosser des financements du PNHE à des masters projets existants en théorie et en phéno (*note du CS : pas très clair ce que ça implique et ce que ça changerait, puisque pas plus d'argent de l'IN2P3, mais nous n'avons pas discuté plus en détail de ce point*).

Déléguée scientifique HE et astrophysique multi-messagers INSU (Susanna Vergani)

- [Prospective INSU/AA](#) pour la période 2025-2030 ;
 - CoPil prospective : DAS, présidents CSA/CoCNRS/CNAP/CNU et responsables des GT ;
 - Structuration = (I) astro et société (EDI, transition carbone/écologie, télescopes et territoires, astro. Participative) ; (II) grands défis de l'astro (thématiques et interdisciplinarité/R&D pour astro du futur) ; (III) grands moyens de l'astro (moyens prioritaires, enseignement, RH/RF/valo, organisation France/Europe/International) ;

⁴ Cette question avait été posée au CS du PNHE courant 2023 par certains membres de la communauté. Le CS n'est a priori pas favorable à la création d'un tel GdR.

- Prospective INSU organisationnelle menée en parallèle : (I) rôle fondamental des PN, liens avec autres piliers INSU (en particulier SNO, 140 services labellisés aujourd'hui, faut-il des regroupements ou ré-organisation) ; (II) pilotage et comités PN ; (III) liens PN-PEPR-Universités ; (IV) valo/impact PN, stratégies partenariales, communication, « fundraising », (V) transversalité des PN d'un point de vue thématique
- Prospective CNES (rendu en oct. 2024) : interaction plus fortes entre prospectives INSU/CNES ;
- Point sur la situation CTA/Virgo (voir plus haut) ;
- Budget AO : on ne sait toujours pas, donc se caler sur l'année dernière. Attention aux P1 qui ne pourra sans doute pas être tout financé !

Chef du département d'Astrophysique du CEA (Pierre-Olivier Lagage)

- Lancement de SVOM l'année prochaine ;
- Lancement d'Einstein Probe (fin d'année 2023 ou début d'année prochaine, mais avant SVOM) ;
- THESEUS sélectionné comme une mission pour passer dans une étude phase A ;
- (New)ATHENA de nouveau sur les rails ;
- Subvention pour le PNHE similaire à l'année dernière.

Responsable thématique Astronomie et Astrophysique CNES (Olivier Lamarle)

Panorama sciences de l'Univers avec focus PNHE :

- Budget GAIA sera réparti de façon à harmoniser les pressions des PN ;
- Euclid : performances optiques excellentes, fin du « science operation » en décembre, fin du « commissioning » en janvier ;
- (New)Athena : de nouveau sur les rails après gros efforts de la communauté et sur les coûts avec sessions de co-engineering (qui va devenir la norme entre CNES/ESA). Le coût des instruments n'a pas baissé et les conclusions ont été unanime : ça doit repartir... mais ça ne va pas aller très vite (adoption 2027 pour lancement 2037 a priori). À noter perfs un peu moins bonnes qu'avant, car maintenant basé sur des tests (mais conservatif et ça peut être mieux) ;
- XRISM lancé en septembre (précurseur de XIFU) : spectre de calibration excellent, avec 8% du temps observatoire pour l'ESA (AOs à venir) → collaboration XRISM/XIFU (X2X) en discussion ;
- SVOM : devrait être lancé au plus tôt en avril 2024 ; tests vide thermique en cours, revue d'aptitude vol (janvier 2024) ;
- Einstein Probe : lancement fin 2023 ;
- LISA : adoption en cours (SPC janvier 2024), approbation française pour mars 2024 (impliqué sur test perf au sol + « lead data processing ») ;
- M7 ESA (notez que les M6 ont été supprimés suite à pb de projet) : les projets en compétition sont THESEUS (ciel transitoire), Plasma Observatory (plasmas vent solaire) et M-Matisse (atmosphère martienne). La phase A sera pour 2024-2026 avec sélection finale 2027 (grosses contributions françaises sur toutes ces missions) ;
- GAIA : DR4 bientôt !
- JWST : 2e appel de temps ouvert (32% proposal retenus sont PI ESA alors que 5% de contrib). Sur le projet, les instruments les plus utilisés sont NIRSpec (46%) et MIRI (30%) ;
- Autres projets divers : eXTP (polar) = l'Italie n'ira pas au-delà (car pas de support ESA) ; CATCH = 120 satellites (pour transitoires X) reconfigurables, pour avoir constellation complète en 2030.
- Prospectives CNES lancée avant l'été 2023 : pilotée par CPS, réalisée par CERES (science et exploration) et TOSCA (étude terre) + 4 groupes spécifiques (moyens, stratégie,

international, environnement). Document de prospective publié 06/2024, commentaires juillet/sept., restitution 8-10 octobre à Saint Malo, puis aux partenaires internationaux.

- TDM (Time-Domain-Multimessenger) : mis parmi priorité, même si pas d'instrument derrière (échanges sur les alertes, etc.).

Budget (et son évolution)

Le détail du budget est indiqué dans le tableau suivant :

INSU -15%	INP	IN2P3	CEA	CNES	CNES JWST-GAIA	Total
25.5 k€	7 k€	5 k€	10 k€	27 k€	10 k€	84.5 k€

Comme chaque année, le plus gros soutien du PNHE est celui du CNES (incluant des crédits fléchés JWST et GAIA). Le soutien de l'INP et du CEA est similaire à celui de l'année passée. Par contre, cette année a vu une baisse des soutiens INSU et IN2P3 : celle de l'INSU était attendue et annoncée (baisse de 15%, avec 25.5 k€ au lieu de 30 k€)⁵ ; celle de l'IN2P3 a été annoncée en janvier 2024 avec une diminution de 50 % (5 k€ au lieu de 10 k€).

L'explication donnée par V. Poireau (DAS astroparticule et cosmologie), lors d'un échange avec certains membres du CS du PNHE, est que l'IN2P3 souhaite financer des demandes de projets sur 3 ans pouvant être renouvelables (appelés « Master projets »⁶), portés uniquement par des membres de l'IN2P3 mais pouvant inclure des collaborations inter-instituts (un exemple de tel projet est INTERCOS sur le rayonnement cosmique). V. Poireau a insisté durant la discussion sur le fait que le PNHE restait extrêmement important pour l'IN2P3 et que ces financements IN2P3 devaient être vus comme une opportunité supplémentaire, avec l'avantage d'après lui de fournir des sommes plus conséquentes et sur la durée pour une lourdeur administrative moindre. Les arguments que nous lui avons opposés ont été : (i) les demandes du PNHE pourraient aussi être pluriannuelles (elles ne le sont pas par manque de budget et par manque de visibilité des budgets à venir) avec des formulaires d'appel à projets qui ont évolué cette année pour être moins lourds ; (ii) il est extrêmement probable que cette proposition de l'IN2P3 conduise à un affaiblissement de la communauté PNHE (dispersion de la communauté, diminution des échanges, collaborations et des actions d'animations), car ce financement de projets pilotés par un seul institut se substitue au financement de projets portés par une structure transversale inter-institut qu'est le PNHE (qui fonctionne bien et qui est très appréciée par la communauté depuis des années) ; (iii) par construction, un « master projet » correspond à un projet issu d'une collaboration déjà bien structurée, et l'exemple d'INTERCOS montre que ce projet a émergé de collaborations à plus petite échelle, grâce au cadre et soutien du PNHE (via un rôle « d'ensemencement ») : affaiblir l'action du PNHE (en diminuant son budget) revient à terme à assécher les possibilités d'émergence de futurs « master projets ».

Le CS du PNHE est bien évidemment très soucieux de cette forte baisse du soutien de l'IN2P3. Il convient que les « masters projets » pourraient être une source de financement utile pour consolider et pérenniser des projets sur les thématiques PNHE. Cependant, le fait qu'il soit porté par un seul institut et qu'il se place en remplacement et non en complément du budget apporté aux actions

5 Cette réduction a été similaire pour tous les PN, sauf le PNP, la raison avancée étant que ce PN avait le plus fort taux de pression.

6 La recherche à l'IN2P3 est structurée autour de « Master projets », et chaque chercheur de l'IN2P3 appartient à un ou plusieurs de ces master projets. L'idée est donc d'encourager la demande de nouveaux master projets.

du PNHE semble contre-productif. Pour rappel, les chercheuses et chercheurs IN2P3 représentent actuellement environ 40 % de la communauté PNHE quand le soutien de l'IN2P3 ne représente cette année que 6 % du budget total du PNHE.

L'effet immédiat de la diminution du budget est l'impossibilité de financer l'ensemble des P1 (seul 1 k€ a été mis en P1), alors même que la part de financement du CS (pour ses réunions et autres missions) a été réduite cette année à 4.9 k€. L'effet sur les prochains appels d'offre pourrait être un ré-équilibre des projets soutenus au pro-rata des budgets par institut (le CS mènera une réflexion à ce propos).

Points divers

Pour finir, durant cette réunion du CS en novembre, un certain nombre d'autres points ont été discutés :

- Validation des avis émis par le CS du PNHE sur les dossiers CSAA ;
- L'intérêt de faire un atelier théorie vers oct./nov. 2024 en région parisienne a été validé ;
- Discussion des éléments à présenter par le PNHE à la Section 17 dans le cadre de réunions de prospective (présentation par la direction du PNHE à la Section 17 le 17/11/2023).
- Propositions d'ateliers PNHE aux Journées SF2A à Marseille (date limite au 18 déc. 2023) :
 - Titre : *From dual to binary supermassive black holes*
SOC : A. Lamberts, L. Guillemot, D. Porquet, M. Volonteri, A.-L. Mechior, J. Leftley
Résumé : *The study of dual AGN and their evolution into binary supermassive black holes is among the current observational and theoretical astrophysics hottest topics, with key implications for galaxy evolution and SMBH growth. In this workshop, we will discuss advances and prospects in EM observations of (dual) AGN and binary SMBH, gravitational wave astronomy and numerical simulations.*
 - Titre : *PeV frontier*
SOC : S. Gabici, A. Jardin-Blicq, T. Pradier
Résumé : *Avec l'astronomie multi-messagers, nous pouvons désormais étudier les objets astrophysiques grâce à l'observation de photons, de rayons cosmiques et de neutrinos. Récemment, la détection des premiers neutrinos astrophysiques par Icecube et l'avènement des observatoires de rayons gamma tels que LHAASO ont ouvert une nouvelle fenêtre sur le domaine énergétique du PeV. Cela nous permet d'avoir enfin accès aux sites d'accélération des particules jusqu'au genoux du spectre des rayons cosmiques et d'aller vers une meilleure compréhension des phénomènes d'accélération des particules à ces énergies. De plus, le déploiement du télescope à neutrinos KM3NeT et les discussions en cours sur de futurs détecteurs de rayons gamma à grand champs de vue tels que SWGO (Southern Wide-field Gamma-ray Observatory) sont de fortes motivations pour l'organisation de cet atelier.*

4) Autres actions du CS PNHE en 2023 (et actions prévues en 2024)

En sus de l'organisation des journées du PNHE et des évaluations pour les appels à projet (voir ci-dessus), le CS du PNHE a mené les actions suivantes en 2023 :

- [Site du PNHE](#) : notre site, maintenant sous « Wordpress », a été complètement rafraîchi et ré-organisé (un grand merci à Laurence Michaud de l'IPAG, webmestre du site). Une mise à jour de la « mailing list » des membres de la communauté PNHE est prévue pour 2024.

- [Lettre du PNHE](#) : une douzaine de lettres d'informations (recensant événements importants, annonces de bourses de thèses et post-doc, etc.) a été envoyée cette année sur la liste de diffusion du PNHE (un grand merci à Lucas Guillemot, membre du CS, qui s'occupe de la collecte et de l'envoi de ces informations, et un grand merci à celles et ceux qui ont transmis ces informations).
- [Co-organisation d'écoles/ateliers](#) : chaque année, le PNHE soutien ou participe à des écoles et ateliers ayant une forte composante PNHE. Notons par exemple cette année les écoles thématiques « [Transient Universe](#) » et « [GWsNS-2023](#) », ainsi que trois sessions aux Journées SF2A 2023 à Strasbourg ([S03](#) : SKA-LOFAR, [S07](#) : Rayons Cosmiques et Cosmologie et [S18](#) : Prédiction et suivi des signaux multi-messagers).
- [Médailles CNRS](#) : chaque année, le CS du PNHE est sollicité pour faire remonter des candidat.e.s pour les médailles d'argent et de bronze du CNRS (félicitations à Astrid Lamberts, médaille de bronze 2023, qui contribue à la visibilité de notre communauté).
- [Astronomie-astrophysique en danger](#) : dans le contexte d'une refonte possible de la section 17 du CNRS, évoquée en fin d'année 2023 dans un grand flou (différentes propositions ont circulé sans discussion entre la communauté astro et notre hiérarchie), les programmes nationaux INSU-AA ont souhaité exprimer leurs profondes inquiétudes, à travers [une lettre](#) envoyée au DAS INSU (Nicolas Arnaud) et INSU-AA (Martin Giard) le 14 déc. 2023. Au-delà de cette lettre, le CS du PNHE a aussi sondé, via un court sondage, la communauté pour avoir son avis sur l'impact d'un possible redécoupage de la section 17 (merci à celles et ceux qui ont répondu). La direction du PNHE continue les échanges avec divers comités de l'INSU pour faire remonter les spécificités de notre communauté et ses besoins.

Pour finir, nous rappelons que 2024 est une année de prospective. Le CS du PNHE fera donc sa prospective, se basant en particulier sur les retours faits aux journées du PNHE 2023 (voir page 1), et sollicitant à nouveau la communauté courant 2024. Le directeur du PNHE et le président du CS du PNHE sont par ailleurs impliqués dans divers [groupes de travail de la prospective INSU-AA](#), et sont invités à participer à des groupes de travail impliqués dans la prospective CNES.

Annexe : message du CS aux porteuses et porteurs de projet

Le CS du PNHE a dû faire face cette année à un facteur de pression de 2,6 sur le budget, facteur beaucoup plus élevé que les années précédentes, reflétant un bien plus grand nombre de demandes déposées à budget du PNHE constant. Le CS se félicite de cette attractivité et de la présence d'une fraction significative de nouvelles et nouveaux porteurs de projet PNHE. La conséquence de cette pression a été l'application plus stricte des critères d'évaluation. Par ailleurs, le CS a fait le choix de répondre positivement au plus grand nombre possible de projets répondant à ces critères, conduisant cependant majoritairement à des financements en-deça des besoins sollicités.

Les financements P0 et P1

Les projets se voient attribuer un financement du PNHE en P0 ou P1, tel que défini ci-après :

- P0 = financement garanti installé dans vos laboratoires dès que possible.
- P1 = financement complémentaire non garanti qui dépend (i) des crédits supplémentaires débloqués par l'INSU et ses partenaires au cours de l'année 2024 et (ii) du classement des priorités P1 établi par le CS du PNHE. Les porteuses et porteurs de projets qui entreront dans le budget de cette enveloppe supplémentaire seront contacté.e.s le cas échéant.

Remerciements attendus pour le soutien du PNHE

Le CS souhaite que les résultats des projets soutenus soient présentés lors d'une réunion ou d'un atelier PNHE, et que le soutien (même partiel) du PNHE soit reconnu dans les contextes suivants :

- Publications : inclure la phrase *This work was supported by the "Programme National des Hautes Énergies" (PNHE) of CNRS/INSU co-funded by CNRS/IN2P3, CNRS/INP, CEA and CNES.*
- Ateliers et conférences : faire apparaître sur le site internet et les affiches qui font la publicité de l'événement le logo du PNHE (disponible sur pnhe.cnrs.fr ou sur requête).
- Présentations et posters : inclure le logo du PNHE (dispo. sur pnhe.cnrs.fr ou sur requête).

Équilibre de genre dans les ateliers et conférences

En accord avec la politique volontariste du CNRS pour une meilleure égalité de genres, le CS du PNHE demande aux organisateurs et organisatrices d'ateliers, de conférences et d'écoles de viser *a minima* la représentativité de genre (telle que présente dans la communauté) pour la sélection de ses intervenant.e.s invité.e.s ainsi que pour ses oratrices et orateurs.